

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

DE L'UNIVERSITE LILLE 1

BILAN ET PERSPECTIVES

– Pour une Université exemplaire –

1. LES ORIGINES DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

1.1 Le groupe de travail sur le développement durable :

1.2 La lettre de cadrage de la politique de développement durable :

1.2.1 Les objectifs de la charte de développement durable :

1.2.2 Les moyens de l'action.

1.3 Mise en œuvre de la politique de développement durable :

1.3.1 Création d'une vice-présidence développement durable.

1.3.2 Recrutement d'un ingénieur d'études développement durable.

1.3.3 Les objectifs opérationnels.

2. LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

2.1 Favoriser la biodiversité :

2.1.1 L'abandon des produits Phytosanitaires :

2.1.2 Le pâturage écologique :

2.1.3 L'inventaire de la biodiversité du campus.

2.2 Lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions :

2.2.1 Limitation de l'emprise :

2.2.2 Réalisation de différents diagnostics :

2.2.2.1 Le diagnostic de performance énergétique.

2.2.2.2 Le Bilan Carbone.

2.2.2.3 Le diagnostic eaux.

2.2.3 La gestion des déchets :

2.2.3.1 La gestion des déchets.

2.2.3.2 La gestion des déchets dangereux.

2.2.3.3 L'opération « Campus-propre ».

2.2.4 La réalisation d'une enquête déplacement :

2.3 Formation et sensibilisation au développement durable :

2.3.1 Les formations liées au développement durable :

2.3.1.1 De nombreuses formations.

2.3.1.2 Valorisation de ces formations

2.3.2 Opérations de sensibilisation :

2.3.2.1 Le parcours pédagogique.

2.3.2.2 La communication.

2.3.2.3 Autres actions de sensibilisation.

2.4 Politique Sociale :

2.5 Politique de recherche :

2.5.1 Le groupement d'intérêt Scientifique sur la biodiversité dans le Nord-Pas-de-Calais.

2.5.2 L'Institut de recherche Pluridisciplinaire en Sciences de l'Environnement (IRePSE) de Lille.

2.5.3 L'Institut Chevreul :

2.6 Ancrage territorial :

2.6.1 Partenaires.

2.6.2 Participation au groupe de travail sur le développement durable dans les universités du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.

2.6.3 Participation au comité développement durable de la Conférence des Présidents d'Université.

3. PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTION POUR 2011 :

3.1 Inscription de la démarche de développement durable sur le long terme :

3.1.1 Construire des instruments de suivi et d'évaluation de la politique :

3.1.2 Inscrire le développement durable dans le schéma directeur immobilier et d'aménagement du campus.

3.2 Favoriser la biodiversité :

3.2.1 Poursuite et extension du pâturage urbain.

3.2.2 Accompagner les projets étudiants en lien avec le développement durable :

3.2.3 Figurer des espaces naturels à conserver.

3.2.4 Plantation d'arbres en compensation

3.2.5 Achat du desherbeur thermique.

3.3 Lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions :

3.3.1 Les suites du Diagnostic des Performances Energétiques (D.P.E) et du « diagnostic eaux ».

3.3.2 Réalisation de l'enquête déplacement et du Bilan carbone.

3.3.2.1 L'enquête déplacement et ses suites.

3.3.2.2 Le Bilan Carbone.

3.3.3 Poursuivre la participation aux négociations sur le projet Grand Stade et le Plan Campus.

3.4 Formation et sensibilisation au développement durable :

- 3.4.1 **Création d'une Unité d'Enseignement transversale sur le développement durable.**
- 3.4.2 **Opérations de sensibilisation et de communication.**

3.5 Mise au point d'une politique d'achats exemplaire.

3.6 Politique de recherche :

- 3.6.1 **Valorisation des projets de recherche sur le DD.**
- 3.6.2 **La création de l'Institut de l'Environnement.**

L'université Lille 1 a décidé d'affermir son engagement dans les différents aspects du développement durable et d'entrer dans une démarche volontariste. Ainsi, le 19 Mars 2010, elle s'est engagée, sous la forme d'une lettre de cadrage votée au conseil d'administration, à mettre en œuvre une politique de développement durable sur ses sites, c'est à dire qu'elle s'est donné pour objectif d'intégrer, selon une démarche participative, les dimensions sociales et environnementales à tous les aspects de sa politique de sites, de formation, et de recherche. Cet engagement répond à de nombreux enjeux.

Tout d'abord, l'université occupe un espace important (110 Ha), est composée de nombreux bâtiments (environ 80), et comprend 19 000 étudiants ainsi que 2 500 personnels. De fait, ses consommations d'eau, d'électricité, les déchets qu'elle produit, les déplacements qu'elle génère, etc. représentent de gros volumes. Son impact environnemental est donc important.

Ensuite, le campus de Villeneuve d'Ascq, dont les espaces verts offrent des milieux de vie pour de nombreuses espèces, se situe dans une matrice très urbanisée mais aussi à proximité immédiate de zones d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2. Les nombreux espaces verts du site favorisent ainsi les déplacements d'individus entre ces espaces naturels. Le site correspond donc à un maillon essentiel de la Trame Verte et Bleue métropolitaine, une déclinaison régionale du réseau de corridors biologiques paneuropéen.

L'Université Lille 1 a également un rôle de formation. Elle doit être capable de former les futurs travailleurs, notamment aux métiers nécessaires à la protection de l'environnement, de plus en plus nombreux. Plusieurs formations y existent déjà dans ce domaine, mais il semble nécessaire de les développer, afin de répondre aux nouveaux besoins. L'université a également un rôle de sensibilisation. Elle a pour mission de former des travailleurs mais également de futurs citoyens, en favorisant et en sollicitant l'esprit d'analyse des étudiants. Elle est un moyen de les sensibiliser aux enjeux de la protection de l'environnement et de leur donner des clefs pour les comprendre.

Enfin, l'université Lille 1 est un acteur fondamental de la recherche et, en tant qu'université scientifique, de la recherche sur l'environnement. Elle a donc un rôle important à jouer dans la protection de l'environnement et doit favoriser l'émergence de nouveaux projets de recherche permettant à la société d'avoir un meilleur rapport avec l'environnement, d'être plus durable.

L'Université Lille 1 a donc pris une série d'engagements en faveur du développement durable, afin de minimiser son impact sur l'environnement, de participer à la formation et à la sensibilisation de ses usagers, et d'encourager les efforts de recherche dans ce domaine. Ces engagements donnent aujourd'hui lieu à la définition d'un plan d'action en faveur de l'environnement et du développement durable.

1. LES ORIGINES DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

La politique de développement durable de l'Université Lille 1 se fonde sur la charte qui a été votée le 19 Mars 2010 par le conseil d'administration. Ce document s'appuie sur les réflexions et propositions d'un groupe de travail sur le développement durable qui a commencé à se réunir à la fin de l'année 2009.

1.1 Le groupe de travail sur le développement durable :

Le groupe réunit des personnes représentatives des usagers du campus (étudiants, personnels administratifs, enseignants-chercheurs, doctorants, etc.), ainsi que des personnes ressources susceptibles de les accompagner dans cette démarche (membres du CEntre Ressource du Développement Durable (C.E.R.D.D), adjoint au développement durable de la mairie de Villeneuve d'Ascq, etc.).

L'objectif de ce groupe de travail a été, dans un premier temps, de formuler des propositions sur la politique de développement durable. Il a donc servi de groupe de réflexion et d'expertise pour l'édification du projet politique, porté par la présidence, dont la finalité était d'améliorer l'impact environnemental de l'Université, et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Dès la fin de l'année 2009, ce groupe de travail s'est donc réuni et a commencé son travail de réflexion autour des objectifs que devait poursuivre la politique de développement durable. Ce sont ces discussions qui ont permis de mettre au point collectivement une lettre de cadrage de la politique. Cette lettre de cadrage présente les 21 objectifs principaux à poursuivre, regroupés en 7 thématiques (Biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique et les pollutions, politique d'achat, politique sociale et culturelle, formations et sensibilisation, recherche et enfin ancrage

territorial.), ainsi que les moyens humains, financiers et organisationnels dont doit se doter l'Université pour atteindre ces objectifs. Cette lettre de cadrage est devenue, dans sa version finale, la charte de développement durable de l'Université, présentée au conseil d'administration et votée le 19 Mars 2010.

Le groupe de travail continue à se réunir depuis le vote de cette dernière, afin d'imaginer les actions à mener pour atteindre les objectifs de l'université Lille 1. Le groupe de travail s'est subdivisé en 4 ateliers afin de mener des réflexions sur des thématiques plus précises, en comité plus restreint : Biodiversité et gestion des espaces verts, Lutte contre le réchauffement climatique et gestion des bâtiments, Politique d'achat et enfin communication et sensibilisation au développement durable. Les membres du groupe de travail sont invités à participer individuellement et ponctuellement aux dossiers en cours qui les motivent. La politique de développement durable est directement basée sur les réflexions de ce groupe de travail et des ateliers qui en découlent. Il s'agit d'une très belle expérience de participation des usagers de l'Université à la définition de sa politique et à sa gestion.

1.2 La lettre de cadrage de la politique de développement durable.

Le document fondateur de la politique de développement durable de l'Université Lille 1 présente les objectifs poursuivis par cette politique ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il regroupe de nombreuses politiques déjà menées par l'Université et les insère avec d'autres, nouvelles, dans une logique globale.

1.2.1 Les objectifs de la charte de développement durable :

Un objectif essentiel est la construction d'un agenda 21. Il s'agit d'un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer, à une échelle plus locale, notamment dans le cadre des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que : la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers, des forêts et des montagnes, la désertification, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets.

Les collectivités territoriales, ou d'autres institutions comme les universités, sont appelées, dans le cadre du chapitre 28 de l'Agenda 21 de Rio, à mettre en place un programme d'Agenda 21 à leur échelle, intégrant les principes du développement durable, à partir d'un mécanisme de consultation de la population. Ainsi naît l'Agenda 21 local.

Il s'agit là d'un cadre très général qui doit pouvoir être réinterprété par toutes les collectivités territoriales ou institutions, quelles que soient leur position géographique, leurs conditions socio-économiques ou leurs tailles. Les 21 objectifs proposés par le groupe de travail dans la lettre de cadrage sont ainsi fortement inspirés du cadre qu'est l'Agenda 21 mais ont été déterminés de façon à correspondre aux enjeux particuliers et à la situation spécifique de l'Université.

Les 21 objectifs sont les suivants, répartis en 7 thématiques :

I/ Favoriser la biodiversité :

1. **Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts** : Évaluation et suivi de la biodiversité, arrêt du recours aux produits phytosanitaires, dé-machinisation, valorisation des sites et du travail des jardiniers, affichages et actions pédagogiques, etc.
2. **Déterminer et figer sur le long terme des espaces de biodiversité**, non constructibles, à intégrer au sein du POS/PLU, et favoriser la destruction/reconstruction de bâtiment existants ou la rénovation par rapport à l'utilisation de nouvelles parcelles.

II/ Lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions:

3. **Réaliser le bilan carbone** de l'université ainsi que les autres diagnostics nécessaires, et assurer un suivi des actions qui en découleront.

4. **Diminuer la consommation énergétique** par une politique responsable de gestion et d'aménagement des sites : Atteindre l'objectif de bâtiments respectant les critères des démarches HQE et THPE pour tout bâtiment neuf. Avoir une politique active en matière de rénovation des bâtiments pour en augmenter l'efficacité énergétique et limiter les gaspillages.
5. **Développer le mix énergétique** en intégrant les énergies renouvelables (solaire, éolien, bois, géothermie, etc.), de préférence produites localement.
6. **Améliorer la gestion des flux entrants et sortants** : Gestion de l'eau pour éviter les gaspillages et les pollutions, et gestion des déchets pour diminuer le volume rejeté par l'université et généraliser le recyclage.
7. **Favoriser les mobilités douces** en mettant en place un plan de déplacement (instaurer le tout-piétonnier dans la boucle intérieure du campus, améliorer l'accessibilité et la praticabilité du campus à vélo et à pied, promouvoir le covoiturage, etc.).
8. **Mettre en place des mesures compensatoires** (compensation carbone, réduction d'emprise, végétalisation, etc.) pour les pollutions inexorables et les constructions.

III/ Développer une politique d'achat exemplaire :

9. **Transformer la politique d'achat**, en intégrant des indicateurs sociaux et environnementaux dans les marchés.
10. Généraliser l'utilisation de logiciels libres.

IV/ Poursuivre une politique sociale responsable et favoriser le vivre-ensemble à Lille 1 :

11. **Favoriser la réussite de tous dans les études supérieures** et notamment des étudiants étrangers.
12. **Veiller au respect de la diversité et de la parité hommes/femme** parmi les étudiants et le personnel de l'université.
13. **Améliorer les conditions de travail** en ayant une politique particulière concernant la santé des salariés en limitant autant que possible le recours aux contrats précaires et en proposant un accompagnement aux personnels concernés par ces contrats. Favoriser également l'accès aux formations pour le personnel de l'université.
14. **Développer les associations étudiantes** et les projets portés par ces associations. Favoriser les projets étudiant les associant au personnel de l'université ainsi qu'à des organismes extérieurs.
15. **Poursuivre une politique culturelle diverse, ambitieuse et accessible à tous.**

V/ Former les acteurs du développement durable :

16. **Sensibiliser** au développement durable, par l'information et la formation des étudiants et du personnel, afin de leur permettre de maîtriser les nouvelles pratiques découlant de la démarche de développement durable de l'université (diffusion des informations sur les éco-gestes, réalisation d'un éco-guide du campus, formations lorsque c'est nécessaire, etc.).
17. **Développer l'offre de formations sur le développement durable dès le cycle L**, quelle que soit la spécialité. Développer également des modules transversaux sur cette même question, pour permettre à tous nos diplômés de développer l'écocitoyenneté. Soutenir les formations diplômantes axées sur le développement durable et les valoriser.

VI/ Participer à la recherche pour une société durable :

18. **Valoriser le potentiel de recherche sur le développement durable** à l'université en lui donnant plus de visibilité.

19. **Favoriser la prise en compte du développement durable** dans le fonctionnement des projets de recherche transversaux.

VII/ Intégrer la politique de l'université au développement durable du territoire :

20. **Intégrer la politique de développement durable de l'université dans les différents niveaux territoriaux** (Conseil Régional, Conseil Général, Lille Métropole Communauté Urbaine, la ville de Villeneuve d'Ascq, ...) afin de s'intégrer dans l'articulation territoriale des politiques de développement durable.

21. **Inciter les partenaires de l'université** à entrer dans une démarche de développement durable (Travailler avec le C.R.O.U.S, etc.).

1.2.2 Les moyens de l'action :

Il ne suffit pas d'affirmer vouloir atteindre des objectifs pour que ceux-ci soient atteints. Il faut également déterminer les moyens qui doivent permettre la réussite de la politique de développement durable. La charte précise donc les moyens à mettre en œuvre dans le cadre de la politique de développement durable:

- L'université Lille 1 se dotera d'indicateurs internes et mettra en place, sur la base du référentiel de la CPU, des outils d'évaluation. Cela lui permettra de réaliser un diagnostic préalable, de type audit environnemental, puis de suivre l'avancée des actions mises en œuvre, et enfin de vérifier l'adéquation des résultats obtenus avec les objectifs initialement fixés. Elle fera éventuellement appel à des intervenants extérieurs compétents pour la réalisation de certaines phases de diagnostic.
- La réalisation des différents diagnostics, pour chacune des dimensions présentées en 3, devra être terminée d'ici 2011. Ainsi, ces diagnostics techniques mais aussi d'usage pourront nourrir la définition des différents axes de progrès et objectifs que l'université se donnera à atteindre, formalisés et quantifiés dans un Agenda 21 ou une charte, qui serait une des composantes du prochain Projet d'Établissement.
- Un personnel sera en charge du suivi des actions et de leur évaluation.
- Un chargé de mission, référent de la démarche de développement durable, pourra coordonner la mise en place, le suivi et l'évaluation de ces actions, et piloter politiquement la démarche.
- L'université met à disposition un budget permettant au groupe de travail, au personnel et au chargé de mission de réaliser les objectifs définis ci-dessous.
- Des partenariats seront mis en place avec des organismes capables d'apporter une expertise ou un soutien (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie, Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société, Centre Ressource du Développement Durable, Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires...). La mairie de Villeneuve d'Ascq sera un partenaire important dans la mesure où elle est engagée dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années. L'université sera force de proposition dans cette politique et pourra bénéficier de son expertise, et réciproquement.

- Un soutien par une communication importante, à l'attention des usagers du site et du public, sur les actions mises en place sur les sites de l'université permettra de les valoriser.
- La participation des usagers de l'université sera favorisée en les associant à la réflexion sur la démarche de développement durable ainsi qu'à sa mise en œuvre (Projets d'étudiants, mise en place d'une boîte mail, un forum (ou wiki), des réunions publiques régulières, etc.).

Le groupe de travail y est présenté comme un des moyens de l'action et son rôle est précisé :

Le groupe de travail sur le développement durable sera composé de personnes représentant l'ensemble des usagers de l'université. Il travaillera sous l'autorité du Président de l'Université avec pour mission de lui fournir des expertises et avis sur les politiques à mener. Il servira de lieu de réflexion et de discussion sur les objectifs et les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

Un dispositif sera mis en place afin d'assurer un lien avec les usagers et un suivi des demandes ou suggestions qui en émaneraient, sur ces questions. Toute remontée sera étudiée par le groupe.

Le groupe de travail proposera une stratégie au C.A, engageant l'université à atteindre les objectifs de la politique de développement durable. Il devra être consulté en amont des décisions pouvant impacter la démarche de développement durable de l'université. Pour cette raison les projets d'aménagement, les choix énergétiques et toutes les questions relatives au développement durable devront être présentés au groupe de travail qui rendra un avis consultatif.

1.3 La mise en œuvre de la politique de développement durable :

Une fois la charte votée par le conseil d'administration, l'Université Lille 1 s'est effectivement dotée des moyens de mettre en œuvre sa politique de développement durable avec la nomination d'une vice-présidente en charge du développement durable et le recrutement d'un ingénieur d'étude « développement durable ».

1.3.1. Création d'une vice-présidence chargée du développement durable.

Le portage de cette politique a tout d'abord été accru, avec la création, en avril 2010, d'une vice-présidence spécialement en charge du développement durable.

Cette nomination est le signe d'un portage politique important de la démarche de développement durable par l'équipe de direction, et voulu par le président de l'Université. Cette vice-présidence est dotée d'un budget propre de 50 000€ qui lui donne une relative autonomie et des marges de manœuvre plus importantes.

1.3.2. Recrutement d'un ingénieur d'études « développement durable ».

Au mois de Janvier 2011, l'Université a recruté un ingénieur d'étude « développement durable ». Il s'agit d'un agent contractuel embauché pour une mission d'un an et travaillant à plein temps sur la démarche de développement durable (Louis BIZALION).

Son rôle, défini dans une lettre de mission, est de mettre en place les actions prévues dans le cadre de la démarche, en s'appuyant sur les différents services concernés, sous l'autorité du Directeur Général des Services et de la Directrice des Services Adjointe. Il devra également mettre en place les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation de ces actions, en programmant et en suivant les différents diagnostics et enquêtes nécessaires.

1.3.3. Les objectifs opérationnels :

La vice-présidente en charge du développement durable, assistée de l'ingénieur d'études, travaille avec le groupe de travail développement durable.

Dans un premier temps, elle a pour mission de penser le déploiement technique des actions à mener pour atteindre les objectifs présentés dans la charte et d'assurer le suivi de ces actions. Pour cela elle doit:

- Mettre en place, en s'appuyant sur les services concernés, les actions prévues par la charte dans le cadre de la politique de développement durable. Définir un programme d'action s'engageant sur des objectifs chiffrés et un échéancier, aboutissant à l'édification d'un plan pluriannuel sur lequel baser le suivi et l'évaluation de la politique de développement durable.
- Définir les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation de chaque objectif du programme d'action, en concertation avec les services et les acteurs concernés. Programmer et suivre les diagnostics et les enquêtes permettant de mesurer ces indicateurs afin d'évaluer régulièrement la politique de développement durable.
- Rechercher des financements auprès de partenaires extérieurs pour mener à bien certaines actions.

- Représenter l'Université auprès des collectivités territoriales et autres organisations extérieures, lors des négociations sur les questions susceptibles d'avoir un impact sur la politique de développement durable de l'Université.
- Instruire les dossiers techniques ayant trait à la politique de développement durable de l'université pour les partenaires extérieurs.
- Assurer, avec le service communication, la promotion et la valorisation des actions et des avancées en matière de développement durable en interne comme auprès des partenaires extérieurs.
- Assurer le caractère participatif de la politique de développement durable.

2. LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :

Les actions présentées ici permettent de faire le bilan de la politique de développement durable de l'Université Lille 1. Certaines de ces actions sont antérieures au vote de la charte par le conseil d'administration, et précèdent même parfois les premières réunions du groupe de travail, ce qui illustre que le développement durable est une préoccupation qui était déjà prise en compte par certains services. La charte vient ainsi seulement inscrire ces actions dans une logique globale.

2.1 Favoriser la biodiversité :

Basée sur un campus comprenant de nombreux espaces verts, l'Université porte une attention particulière à la protection de sa biodiversité. La préservation des espaces verts et leur gestion écologique répond à de nombreux objectifs : un but écologique stricto sensu, un but d'amélioration de la qualité de vie et de la santé, ainsi qu'un but pédagogique.

2.1.1 L'abandon des produits Phytosanitaires :

En 2009, le service des Espaces Verts et des Aménagements Paysagers, sous l'impulsion de Marie-Christine ROUSSEL et Francis DROBCZYNSKI, a initié la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts. La première mesure prise pour cela a été l'arrêt du recours aux produits phytosanitaires (engrais, désherbants, pesticides, ...).

Cette action a pour conséquence de limiter les rejets dans la nature de produits chimiques défavorables à la biodiversité et pouvant avoir des répercussions négatives sur la santé publique, et en premier lieu des agents les manipulant. Elle a nécessité la mise au point de nouvelles méthodes de gestion des espaces verts telles que le paillage ou le recours à un désherbeur thermique. Cet achat, qui doit être fait en commun par les membres du DUSVA pour la gestion collective des espaces verts du site, n'a pu être effectué pour le moment.

2.1.2 Le pâturage écologique :

Pour aller plus loin dans la gestion raisonnée des espaces verts, un pâturage écologique a été testé à la rentrée 2010. Cette action poursuit plusieurs objectifs en cohérence avec la gestion différenciée des espaces verts. Elle apporte une plus grande variété d'habitats écologiques et de paysages, favorisant ainsi la biodiversité animale et végétale, et permet de diminuer le recours aux engins mécaniques. La réintroduction d'une vie pastorale dans l'espace urbain, à la fois ludique et apaisante, améliore la qualité de vie notamment pour les étudiants présents sur le long terme, constitue une clef d'entrée efficace pour la sensibilisation à l'environnement et ouvre l'université à l'extérieur en attirant un public plus familial sur le campus.

Ainsi, en partenariat avec la société ECOZOONE, le service des Espaces Verts et des Aménagements Paysagers, des membres du groupe de travail développement durable (Y. PIQUOT MCF UFR Biologie) ainsi que des étudiants des parcours « M2 - Gestion de la Biodiversité » et « L3 - Biologie des Organismes et des Populations », un test de deux mois de pâturage a été effectué, afin de voir notamment l'insertion dans la vie de l'Université et les services. Des clôtures ont été posées et des animaux ont été installés sur certaines parcelles du campus. Il s'agissait, selon la surface des

parcelles, de poneys, de chevaux, d'ânes, de vaches en permanence, et des moutons avec berger et chiens temporairement pour le pâturage de petites surfaces.

Cette opération a été soutenue par une campagne de communication, en partenariat avec le service communication de l'université, avec des sujets dans la presse local (Weo TV, France 3 Région, La Voix du Nord, La voix l'étudiant, Nord Eclair, Lille métropole, etc.) et interne (Illico).

2.1.3 L'inventaire de la biodiversité du campus.

Un inventaire de la biodiversité ainsi qu'un suivi des espèces animales et végétales est en cours de réalisation par les étudiants des parcours « M2 - Gestion de la Biodiversité » et « L3 - Biologie des Organismes et des Populations » durant l'année universitaire 2010-2011.

Cette opération permet de connaître les espèces présentes sur le campus mais également d'avoir une action de sensibilisation envers ces étudiants et envers les usagers que l'on informe du suivi. Parallèlement à cet inventaire, des abris à faune sauvage ainsi que des tas de bois mort sont placés afin de favoriser la biodiversité sur le campus.

2.2 Lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions :

2.2.1 Limitation de l'emprise et rénovation des bâtiments :

L'Université Lille 1 est un vaste campus qui a déjà accueilli un nombre plus important d'étudiant et qui se retrouve aujourd'hui dans une situation excédentaire en termes de surfaces disponibles. L'Université souhaite donc limiter les constructions nouvelles afin de ne pas créer de nouvelles emprises sur les espaces semi-naturels essentiels à la biodiversité, à la qualité de vie et à de nombreux enseignements en biologie. De plus, son parc immobilier comprend de nombreux bâtiments anciens qui sont peu performants sur le plan thermique et énergétique. L'université souhaite donc rénover un maximum de ces bâtiments afin d'en augmenter les performances.

Or aujourd'hui, de nombreux projets touchent au patrimoine de l'université, comme le Plan Campus Grand Lille ou le projet du Grand Stade. L'université n'étant pas le seul décideur, il a fallu négocier avec les autres partenaires afin d'orienter le contenu des projets pour qu'ils aillent dans le sens de sa politique de développement durable, en limitant les nouvelles emprises au sol et en orientant les crédits vers la rénovation ou la déconstruction/reconstruction plutôt que la construction de bâtiments neufs.

Ainsi, des constructions de parkings provisoires ont été rediscutées, dans le cadre du Grand Stade, évitant ainsi la destruction de la zone de forêt en régénération naturelle près de 4 Cantons,

ainsi que le tracé du chemin menant à la passerelle et le parking provisoire pour le chantier, évitant la destruction de la friche près du bâtiment Master (construction de la passerelle). Les projets concernant le patrimoine de l'université dans le cadre du Plan Campus ont également été pensés dans l'optique de limiter les ajouts de surfaces construites et de maximiser les rénovations.

2.2.2 Réalisation de différents diagnostics :

L'université a réalisé ou est en train de réaliser différents diagnostics, concernant les performances énergétiques de ses bâtiments, les émissions de dioxyde de carbone dont elle est responsable, ainsi que ses consommations d'eau. Ces études permettront d'améliorer la gestion de l'université et de diminuer son impact environnemental.

2.2.2.1 Le diagnostic de performance énergétique.

Le diagnostic de performance énergétique (D.P.E) des bâtiments a été réalisé et le bureau d'étude (H3C-énergies) vient de remettre son rapport au Vice-président en charge du patrimoine qui l'avait commandé. Les conclusions sont en train d'être analysées.

Cette étude porte sur de nombreux points en lien avec les performances énergétiques des bâtiments, tels que l'éclairage, le chauffage, la climatisation, la production d'eau chaude, ... Il comporte 4 sections : La consommation annuelle d'énergie exprimée en kWh et en euros, le positionnement en consommation d'énergie / m² / an ainsi qu'en émission de gaz à effet de serre (GES) / m² / an, un descriptif des données clefs telles que l'isolation et la constitution des murs, toiture, fenêtres, chaudière, etc. et enfin un descriptif des propositions d'amélioration.

La partie la plus intéressante de ce diagnostic pour la démarche de développement durable de l'Université est la section contenant les propositions d'amélioration. Cette section comporte une estimation de l'investissement à réaliser pour chaque action proposée (rénovation de l'éclairage, remplacement des radiateurs, etc.), une estimation de l'économie réalisée, en énergie, en entretien et en émission de gaz à effet de serre, ainsi qu'une estimation du temps de retour sur investissement. Ce document permet donc d'éclairer très clairement les choix de l'Université en matière de rénovation de ses bâtiments dans la recherche de meilleures performances thermiques et énergétiques.

2.2.2.2 Le Bilan Carbone.

L'Université Lille 1 travaille actuellement sur la préparation d'un bilan carbone. Il s'agit de mesurer l'ensemble des émissions de gaz carbonique qui peuvent être imputables à l'existence de l'université. C'est une étude très exhaustive car il s'agit de mesurer les émissions à la fois produites et induites

par l'université, ce qui rend sa réalisation très complexe. Le Bilan Carbone s'intéresse à des domaines multiples tels que les performances énergétiques des bâtiments, les déplacements engendrés par l'Université, les consommations de tous types, etc. Il s'agit d'un outil de pilotage qui permettra à l'Université de déterminer les actions à mener prioritairement pour réduire ses émissions de CO₂.

Le Bilan Carbone sera réalisé dans le cadre d'un projet collectif, regroupant les 7 Universités Régionales et l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Lille et porté par le Pôle Régional de Recherche et d'Enseignement Supérieur (P.R.E.S) de l'université Lille Nord de France, auquel l'Université Lille 1 est affiliée.

Un groupe de travail piloté par la VP développement durable de Lille 1 et rassemblant des personnels de tous ces établissements se réunit régulièrement pour préparer le Bilan Carbone. Ce groupe de travail a d'abord instruit le dossier de demande de subvention auprès du Fond Régional d'Aide à la Maitrise de l'Energie et à l'Environnement (F.R.A.M.E.E) proposé conjointement par le Conseil Régional et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (A.D.E.M.E). Ce diagnostic sera ainsi subventionné à hauteur de 50%. Le groupe de travail a ensuite élaboré un cahier des charges et a maintenant lancé l'appel d'offre qui permettra de sélectionner le prestataire qui réalisera le Bilan Carbone.

Les réponses des candidats seront étudiées à partir de la fin du mois de février et le prestataire devra être sélectionné à la mi-mars. Suivra ensuite une phase de préparation avec le prestataire. L'étude en tant que telle devrait débuter à la rentrée 2011 afin de pouvoir impliquer des étudiants dans sa réalisation.

2.2.2.3 Le diagnostic eaux.

Un « diagnostic eaux » a été réalisé afin de localiser les fuites dans le réseau d'adduction de l'université et d'éviter les gaspillages. Cette étude vient d'être achevée.

2.2.3 La gestion des déchets :

La gestion des déchets est une préoccupation de l'Université précédant la formulation d'une politique de développement durable par l'Université. Le Service Logistique Assistance et Maintenance (S.L.A.M) a déjà mis en œuvre des actions en vue de faciliter le tri des déchets, à travers l'édition d'un guide des déchets, ainsi que de limiter les déchets sauvages sur le campus, à travers l'opération Campus propre.

2.2.3.1 Le guide des déchets.

Le guide des déchets est un outil créé en 2004 par le S.L.A.M, en collaboration avec Jean-Pierre COLBEAUX, ancien responsable du DEUST environnement et déchets, et à destination des usagers du campus. L'objectif de ce guide est de clarifier l'organisation du tri des nombreux types de déchets.

Il comporte trois parties. La première est consacrée aux généralités sur les déchets, présentant les objectifs de la gestion des déchets, les différentes catégories et terminologies ainsi que le cadre juridique. La seconde partie présente les déchets spécifiques à une université. Enfin, la troisième partie regroupe des « fiches déchets ». En consultant un index, l'utilisateur du campus est renvoyé à la fiche concernant le déchet qu'il doit éliminer qui l'informe sur les risques spécifiques liés à ce déchet, sur les critères de conditionnement et de tri, sur les conditions de stockage, sur les filières de traitement existantes ainsi que sur des conseils à suivre. Ce guide permet donc d'améliorer considérablement la gestion et le tri des déchets.

Parallèlement à la rédaction de ce guide, la gestion des déchets a été améliorée par le S.L.A.M, avec l'installation de nouveaux conteneurs.

2.2.3.2 La gestion des déchets dangereux :

Le service Hygiène et Sécurité de Lille a lancé un grand programme de prévention des risques qui passe par l'amélioration de la gestion des déchets dangereux. Le réseau d'Agents Chargés de la Mise en Œuvre (A.C.M.O) des mesures d'hygiène et Sécurité a été réorganisé et dynamisé.

Le service Hygiène et Sécurité est en train de réaliser l'inventaire des produits chimiques présents dans chaque bâtiment, de répertorier tous les lieux de stockage et de mettre l'Université en conformité avec la nomenclature I.C.P.E (Installations classées pour la Protection de l'Environnement).

2.2.3.3 L'opération campus propre.

Toujours à l'initiative du S.L.A.M en collaboration avec Jean-Pierre COLBEAUX, l'opération Campus Propre est organisée chaque année, avec les étudiants du DEUST Environnement et Déchets de l'UFR des Sciences de la Terre, ainsi que des étudiants volontaires.

A l'occasion de cette opération, les étudiants parcourent le campus pour collecter l'ensemble des déchets qu'ils trouvent disséminés et les peser. Cela permet de maintenir la propreté du campus et aussi d'estimer la quantité de déchets rejetés sauvagement sur le campus. L'édition 2009 a permis de ramasser environ 900Kg de déchets, chiffre en constante diminution depuis l'organisation de la première opération Campus Propre.

Cette action constitue également un vecteur de sensibilisation et de responsabilisation des étudiants à la gestion des déchets.

2.2.4 La réalisation d'une enquête déplacement :

Afin de favoriser l'usage des modes de transport les moins polluants (Transports en commun, vélo, marche, ...) par les personnes fréquentant le Campus de la Cité Scientifique, et de réduire l'utilisation des voitures, un Plan Local de Déplacement va être mis en place. Pour être efficace et adapté aux contraintes des étudiants et personnels de l'université, ce Plan Local de Déplacement doit être basé sur une « enquête déplacement ». Cette enquête doit permettre de mieux connaître les modes de déplacement utilisés par les usagers de l'université et les contraintes liées à ces déplacements (Aménagements urbains, stationnement, conduites des enfants, aspects financiers, ...), afin d'identifier les leviers et les freins à l'utilisation de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle. Elle permettra de déterminer les actions à mettre en œuvre pour modifier les habitudes tout en tenant compte de la réalité des contraintes s'imposant aux usagers.

L'enquête déplacement est en cours de réalisation par les étudiants du master « Sociologie/ethnologie, spécialité Ingénierie de l'Enquête en Sciences Sociales » sous la direction de leurs enseignants Frédérique CORNUAU, Cécile VIGNAL, Sébastien DELARRE et Blandine MORTAIN. Le questionnaire a été construit durant le premier semestre de l'année universitaire 2010/2011. L'enquête est actuellement en cours (envoi début février) et les résultats seront analysés au cours du second semestre.

Encore une fois, cette action constitue un vecteur de sensibilisation des usagers et des étudiants qui se trouvent directement impliqués.

2.3 Formation et sensibilisation au développement durable :

2.3.1 Les formations en lien avec le développement durable :

En tant qu'université des sciences et technologies, Lille 1 propose de nombreuses formations en lien avec les énergies renouvelables, l'environnement et le développement durable.

2.3.1.1 Les formations :

DEUST : **Sciences de la Terre** -- Environnement et déchets.
 Sciences de la Terre – Guide nature multilingue.

LICENCE : **Chimie** – Qualité et Environnement des Productions Industrielles (QEPI)
 Sciences de la Terre - Terre et Environnement.

LICENCE PRO : **Protection de l'environnement** – Gestion, Eau, Sol et Sous-sol (GEOSSOL)
 Protection de l'environnement – Métrologie en mesure environnementales et biologiques.

Industrie chimique et pharmaceutique – Procédés en Chimie et Développement Durable.

Aménagement du territoire et urbanisme – Aménagement territorial durable et géomatique.

Production industrielle – Eco-conception des produits innovants.

Energie et génie climatique – Energies renouvelables et efficacité énergétique.

MASTER : **Aménagement, urbanisme et développement des territoires** – Constructions et aménagements durables.

Aménagement, urbanisme et développement des territoires – Environnement, conception de projet, développement des territoires.

Physique – Lumière - Matière.

Mécanique, génie civil, génie mécanique – Infrastructure en génie civil.

Mécanique, génie civil, génie mécanique – Sol et eau.

Economie et managements internationaux – Ingénierie des projets de coopération.

Automatique et systèmes électriques – Energie électrique et développement durable.

Sciences de la terre et de l'univers – Géologie de l'ingénieur.

Sciences de la terre et de l'univers – Géo-environnements actuels ou passés.

Chimie – Chimie énergie et environnement.

Chimie – Expertise et traitement en environnement.

Ecologie – Gestion et évolution de la biodiversité.

Ecologie – Fonctionnement et gestion des écosystèmes marins.

2.3.1.2 Valorisation de ces formations

Ces formations ont été valorisées à travers l'édition en 2010 d'une plaquette les regroupant. Un stand spécial y était consacré au salon de l'étudiant de Janvier 2011 ainsi qu'une table ronde sur les métiers et les formations du développement durable. Leur valorisation par un regroupement dans le catalogue des formations est en cours sur le site internet de l'université.

2.3.2 Opérations de sensibilisation :

La démarche de développement durable de l'Université passe par des opérations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Plusieurs opérations de sensibilisation ont été mises en place, à destination des étudiants, du personnel de l'Université mais également du public extérieur.

2.3.2.1 Le parcours pédagogique.

Afin de valoriser le patrimoine de l'Université ainsi que le travail du service des espaces verts et des aménagements paysagers, et d'avoir une action de sensibilisation à l'environnement, un parcours pédagogique a été mis en place sur le Campus de la cité Scientifique. Ce parcours comprend onze panneaux, placés le long d'un circuit, évoquant chacun une thématique particulière : le campus et son histoire, le pâturage écologique, l'intérêt du bois mort, la gestion différenciée des espaces verts, la biodiversité des insectes, la biodiversité des oiseaux du campus, etc.

Ce parcours a été réalisé en partenariat avec les étudiants du M2 « Gestion de la Biodiversité », de l'association étudiante Le Merle, Virginie Vergne (Maitre de conférences – UFR Géographie et Aménagements), le service Communication ainsi que le P.C.E.T. Il a fait l'objet d'une annonce dans l'Illico et a été le support de visites guidées par les étudiants lors de la Fête de la Science 2010.

2.3.2.2 La communication.

En partenariat avec le service Communication de l'Université, les grandes opérations en faveur du développement durable ont été soutenues par une campagne de communication. L'installation des abris pour la faune sauvage a été relayée dans l'Illico. L'installation et le retrait du pâturage écologique a donné lieu à une communication externe (Nord Eclair, La Voix du Nord, La Voix de l'Étudiant, Lille Métropole, La tribune de Villeneuve d'Ascq, Wéo TV, FR3 région, etc.) et interne (Illico).

Lors du lancement de la démarche de développement durable, Nina HAUTEKEETE a donné une interview diffusée sur Radio Campus. Un café du président a permis de débattre autour de cette démarche.

A noter également, l'installation de panneaux explicatifs en cas de coupe d'arbre, explicitant les causes de la coupe et les compensations écologiques prévues (plantation de 4 arbres pour 1 arbre coupé, utilisation de bois en paillage, dépôt de bois mort au sol pour abriter les espèces dépendantes du bois mort etc).

2.3.2.3 Autres actions.

La politique de développement durable donne lieu à un travail de fond sur l'implication des étudiants, qui rend la démarche participative mais est également une forme de sensibilisation. Ainsi l'opération Campus-Propre, l'installation du pâturage écologique, la conception du parcours pédagogique, la réalisation de l'inventaire de la biodiversité, du Bilan Carbone et de l'enquête déplacement, ainsi que les discussions du groupe de travail étaient ou sont ouverts aux étudiants.

Certaines actions d'achats responsables très visibles se démarquent par leur impact majeur en termes de sensibilisation. C'est le cas notamment des agendas et guides de l'étudiant en papier recyclé, qui, distribués en grand nombre, affichent clairement une volonté de participer à une politique de développement durable et sensibilisent au quotidien les étudiants (Action de la Vice Présidente chargée de l'aide à la réussite des étudiants), de même pour les produits de la « boutique » en papier recyclé, clef usb en bois etc (Action du Vice président en charge de la culture, communication et du patrimoine scientifique). C'est également le cas du développement de l'offre

de produits bio, équitables ou locaux à l'espace Culture (café, thé en 2010 et restauration rapide bio depuis 2002 (IAE)) et à la MDE (février). Des actions de sensibilisation à l'utilisation de logiciels libres, inscrit dans la lettre de cadrage, sont également menées (action du Vice Président Technologies de l'Information et de la Communication).

2.4 Politique Sociale :

La politique sociale de l'Université Lille 1 rejoint les objectifs de sa démarche de développement durable mais est bien antérieure et très développée. Elle est portée par différents Vice-présidents et chargés de missions.

- Favoriser la réussite de tous dans les études supérieures.
- Veiller au respect de la diversité et de la parité homme/femme.
- Améliorer les conditions de travail.
- Développer les associations étudiantes et leurs projets.
- Poursuivre une politique culturelle diverse, ambitieuse et accessible à tous.

2.5 Politique de recherche :

De nombreux projets de recherche en lien avec l'environnement et le développement durable existent à l'Université Lille 1 et depuis extrêmement longtemps pour certains, impliquant de nombreux laboratoires, plusieurs instituts et Groupements d'Intérêt Scientifique (G.I.S). Le recensement est en cours selon une procédure consultative afin de n'oublier aucune structure.

2.6 Ancrage territorial :

2.6.1 Partenaires :

L'Université Lille 1 travaille en relation avec de nombreux acteurs du territoire métropolitain.

La ville de Villeneuve d'Ascq est engagée depuis plusieurs années dans une politique de développement durable. François LACROIX, responsable du service développement durable de Villeneuve d'Ascq) participe régulièrement aux réunions du groupe de travail de l'Université. Il apporte ainsi son expérience, notamment sur la mise en œuvre d'une gestion raisonnée des espaces verts, qu'il a pilotés pour sa Mairie.

Les réunions menées dans le cadre du Plan Campus Grand Lille sont l'occasion d'intégrer le développement durable dans les projets concernant le patrimoine de l'Université Lille 1, en limitant les nouvelles emprises au sol et en maximisant les rénovations.

De nombreuses négociations se sont également tenues avec Lille Métropole Communauté Urbaine (L.M.C.U) dans le cadre du projet Grand Stade dont le chantier se situe juste à côté du campus. Il a fallu veiller à limiter la construction de parkings temporaires ou permanents et négocier pour que les travaux réalisés sur le campus pour le stade aillent dans le sens du développement durable. Des négociations sont par exemple menées afin de réhabiliter le boulevard Paul Langevin en « zone de rencontre ».

Une collaboration fructueuse (Lille 1/LMCU/Villeneuve d'Ascq) a été menée concernant les aménagements paysagers de la zone de rencontre prévue près du Sully, et le parvis prévu près de la station Cité scientifique, ainsi que ceux des parkings 4Cantons, P2 (près de MétéoFrance), et P5 (IUT). Côté Lille 1, étaient présents des représentants du groupe de travail développement durable des étudiants de M2 Gestion de la biodiversité et les services. Les discussions ont abouti à des listes d'espèces intéressantes écologiquement, évitant les espèces invasives (espèces non locales supplantant les espèces locales) et majoritairement constituées d'espèces locales. Elles ont également abouti à des aménagements écologiques, la préservation d'arbres si possible, maintient en place de bois mort pour la faune du bois, réutilisation de la terre des travaux, réutilisation du bois de coupe en paillis, etc.

2.6.2 Participation au groupe de travail sur le développement durable dans les universités du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.

Les universités de la région ont été sollicitées par le Conseil Régional pour participer à des tables rondes au cours desquelles échanger sur leurs démarches de développement durable naissantes et mutualiser une partie de leur travail. Cette initiative de Sandrine ROUSSEAU, Vice-présidente du Conseil Régional en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, associée à Myriam CAU, Vice Présidente du Conseil Régional en charge du développement durable, de la démocratie participative et de l'évaluation, a pour but de dynamiser les démarches de développement durable des universités et de décider de la meilleure façon de les soutenir dans ces projets.

L'Université Lille 1 participe à ces rencontres depuis leur démarrage au mois de Mai 2010.

2.6.3 Participation au comité développement durable de la Conférence des Présidents d'Université.

En Octobre 2008, suite à la signature d'une « Charte de développement durable », la Conférence des Présidents d'Université (C.P.U) a créé un groupe de travail consacré à l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mise en œuvre du développement durable dans les universités. Ce groupe de travail rassemble les différentes personnes travaillant sur des démarches de développement durable dans les universités, les Instituts Nationaux Polytechniques, les Ecoles Normales Supérieures, les Instituts Nationaux des Sciences Appliquées et les Grands Etablissements. Il s'agit d'un acteur important du débat public sur les politiques de développement durable dans l'enseignement supérieur et la recherche en France.

L'Université Lille 1 participe aux échanges et travaux de ce groupe de travail depuis 2009. La charte de développement durable a été construite de façon à respecter la stratégie pensée par la C.P.U.

3 PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTION POUR 2011 :

Les enjeux principaux pour la démarche de développement durable en 2011 sont la poursuite des actions engagées et la mise en route de nouveaux chantiers, mais surtout l'inscription de la politique sur le long terme.

3.1 Inscription de la démarche de développement durable sur le long terme :

3.1.1 Construire des instruments de suivi et d'évaluation de la politique :

Un point important dans la pérennisation de la démarche de développement durable est la construction d'instruments de suivi et d'évaluation de la politique.

Il s'agit de construire un tableau de bord de la politique de développement durable regroupant les 7 thématiques de la lettre de cadrage, les 21 objectifs qui y sont déclinés, ainsi que les objectifs opérationnels correspondant. Ces objectifs opérationnels devront être précisés par une estimation de la temporalité de leur réalisation ainsi que des indicateurs permettant d'en rendre compte.

Ce tableau de bord constituera une déclinaison de la lettre de cadrage de la politique de développement durable sous la forme d'un « plan pluriannuel d'action en faveur de l'environnement et du développement durable de l'Université Lille 1 ».

3.1.2 Inscrire le développement durable dans le schéma directeur immobilier et d'aménagement du campus.

Le Schéma Directeur Immobilier et d'Aménagement (S.D.I.A) de l'Université va être développé. Il est indispensable que celui-ci prenne en compte les objectifs de la politique de développement durable en matière d'urbanisme (limitation d'emprise au sol, développement des mobilités douces, etc.) et de bâtiments (augmentation des performances énergétiques des bâtiments, etc.).

Cette intégration du développement durable dans le S.D.I.A permettra d'arrêter les grands principes à respecter pour tout projet immobilier ou d'aménagement sur le territoire du campus.

3.2 Favoriser la biodiversité :

3.2.1 Poursuite et extension du pâturage urbain.

Le pâturage urbain écologique mis en place à la rentrée 2010 était un test. L'objectif était de commencer par certaines parcelles afin de voir quelles contraintes cette opération pouvait générer. Ce test s'est avéré positif et incite à renouveler l'expérience et même à l'étendre à d'autres parcelles.

Cette extension passe par l'installation de clôtures sur les nouvelles parcelles qui seront déterminées en collaboration avec le service des Espaces Verts et des Aménagements Paysagers et la société prestataire.

3.2.2 Accompagner les projets étudiants en lien avec le développement durable :

Des étudiants du M2 Gestion de la Biodiversité et des Ecosystèmes Continentaux portent des projets d'aménagements paysagers écologiques susceptibles de favoriser la biodiversité sur le campus qu'il faut encourager : l'aménagement écologique des bassins du campus, les choix d'espèces végétales et les méthodes de gestion différenciée, le pâturage écologique, les aménagements favorables à la faune et les protocoles de suivi etc.

Il faudra poursuivre la réalisation des inventaires de la biodiversité et en assurer le suivi par la création d'une base de données. L'installation de nichoirs pour les oiseaux, d'abris pour la faune sauvage, d'hôtels à insectes devra être poursuivie afin de favoriser la biodiversité sur le campus.

3.2.3 Figer des espaces naturels à conserver.

Il est nécessaire de déterminer des espaces naturels dont le potentiel écologique est élevé, bien situés dans le cadre de la trame verte locale et dont la localisation les associe à une meilleure qualité de vie sur le site et institutionnaliser leur caractère inconstructible sur le SDIA, afin de pérenniser des espaces consacrés à la biodiversité, les méthodes pour la favoriser se plaçant sur le long terme.

Il s'agit d'un axe important de la lettre de cadrage de la politique de développement durable.

3.2.4 Plantation d'arbres en compensation

Certains arbres ont été coupés, pour des raisons de sécurité ou de projets d'aménagement. Le service des Espaces Verts et des Aménagements Paysagers a prévu la plantation de nouveaux arbres en compensation, avec un ratio de quatre arbres nouveaux pour un arbre coupé.

3.2.5 Achat du desherbeur thermique.

Le passage à une gestion différenciée des espaces verts doit se poursuivre. Pour cela, il doit être accompagné, notamment par l'achat d'un desherbeur thermique qui permettra au personnel du service des espaces verts de procéder au désherbage du campus malgré l'arrêt du recours aux produits phytosanitaires.

3.3 Lutter contre le réchauffement climatique et les pollutions :

3.3.1 Les suites du Diagnostic des Performances Energétiques (D.P.E) et du « diagnostic eaux ».

Les rapports de ces diagnostics sont actuellement à l'étude par les services concernés. Les conclusions du rapport du D.P.E vont être affinées grâce à des études complémentaires qui seront réalisées par des étudiants suivis par Jean-François SERGENT, Céline TOUBIN et Régis DECRESSAIN, enseignant-chercheurs à l'U.F.R IEEA.

L'étude de ces diagnostics aboutira à la formulation de propositions d'actions à court terme, permettant d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments de l'Université et de limiter les gaspillages d'eau.

3.3.2 Réalisation de l'enquête déplacement et du Bilan carbone.

3.3.2.1 L'enquête déplacement et ses suites.

L'enquête déplacement est en cours de réalisation par les étudiants du master « Sociologie/ethnologie, spécialité Ingénierie de l'Enquête en Sciences Sociales. . Ses résultats seront rendus à la fin du second semestre de l'année universitaire 2010/2011.

Il faudra ensuite se baser sur ces résultats pour construire un plan de déplacement ainsi qu'un plan d'action ayant pour finalité de favoriser le recours aux modes de transport doux. Ils seront également un élément intéressant pour lancer un dialogue avec la société TRANSPOLE afin d'améliorer la desserte du Campus par les transports en commun.

3.3.2.2 Le Bilan Carbone.

La réalisation du Bilan Carbone est en cours de préparation par le comité de pilotage dédié. Celui-ci a établi un calendrier prévisionnel :

- Lundi 7 Février 2011 : Temps fort de présentation de la Démarche Bilan Carbone initiée, en présence des Présidents, Vice-présidents concernés, Secrétaires généraux, Chefs de service et toutes les personnes invitées par les structures.

- Mercredi 16 Février 2011 : Fin de la publicité pour l'appel d'offre « Bilan Carbone » du PRES Lille Nord de France.
- Vendredi 18 Février 2011 : Ouverture des plis. Retro planning jusqu'à la notification à fixer.
- Mercredi 9 Mars 2011 : Analyse des offres.
- Evaluation des offres et envoi des lettre de rejet : date à définir.
- Notification du marché : date à définir.
- Mars 2011 : Organisation des Comités de pilotage internes à chaque Université (Démarrage de la sensibilisation).
- Avril 2011 : Lancement du Bilan Carbone.
- Septembre 2012 : Clôture et Rapport du Bilan Carbone.

3.3.3 Poursuivre la participation aux négociations sur le projet Grand Stade et le Plan Campus.

Afin de garantir l'adéquation du contenu des projets Grand Stade et du Plan Campus à la politique de développement durable de l'Université, la participation de la Vice-présidente en charge du développement durable aux différents comités de suivi et comités techniques sera indispensable.

3.3.4 Favoriser les déplacements doux

Des crédits (50000 euros) sont fléchés pour l'installation de garages à vélos (sur demande des UFR) et d'arceaux vélos près des bâtiments de cours (DGSA).

3.4 Formation et sensibilisation au développement durable :

3.4.1 Création d'une Unité d'Enseignement transversale sur le développement durable.

Afin de donner aux étudiants recevant une formation à l'Université Lille 1 les clés pour comprendre les enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable, quel que soit le parcours qu'ils suivent, une unité d'enseignement transversale abordant cette thématique va être créée. Cela participera à la formation citoyenne délivrée par l'université et permettra une sensibilisation efficace des étudiants au développement durable.

3.4.2 Opérations de sensibilisation et de communication.

Lors du festival Mix-cité, de nombreuses associations œuvrant pour l'environnement ou le développement durable seront réunies dans le village associatif qui s'y tiendra.

La distribution de produits bios/locaux/équitable à la Maison des Etudiants (café, thé, jus de pommes de l'Avesnois...) s'accompagnera d'un affichage permettant de sensibiliser les étudiants à ce mode de consommation durable.

Un éco-guide destiné aux étudiants et au personnel de l'Université sera mis au point en partenariat avec le service Communication. Cet éco-guide sera complété par un affichage permettant de sensibiliser et de responsabiliser les usagers du campus au quotidien sur des thèmes comme la propreté, la gestion des éclairages, des systèmes de ventilation et de chauffage, etc.

Le parcours pédagogique sera complété par une matérialisation du cheminement pour inviter à le suivre.

La communication devra être importante et régulière. Une page consacrée à la politique de développement durable sera intégrée au site internet de l'Université, et les documents politiques et bilans sur le thème seront déposés sur le site intranet.

3.5 Mise au point d'une politique d'achats exemplaire.

Une réflexion sur la politique d'achat de l'Université va être lancée avec les services concernés afin d'introduire un maximum de clauses environnementales dans les marchés passés par l'université. Cette réflexion pourrait aboutir à la rédaction d'une « charte d'achats responsables » et à la mise au point d'un guide des achats responsables.

La cafétéria de la Maison des Etudiants et la Maison de la Culture sont d'ores et déjà inscrits dans un processus de modification de leurs approvisionnements pour distribuer des produits issus de l'agriculture biologique, produits localement et équitables pour le producteur.

3.6 Politique de recherche :

3.6.1 Valorisation des projets de recherche sur le DD.

Les préoccupations citoyennes des chercheurs et enseignants-chercheurs en matière d'environnement et de développement durable se traduisent depuis longtemps dans les projets de recherche en cours à l'Université Lille 1. Le développement durable, sous tous ses aspects (énergie, chimie, biodiversité, social, économie, etc.) est maintenant particulièrement médiatisé, connu de tous, attractif pour les étudiants comme pour les partenaires institutionnels, associatifs ou privés.

Afin d'avoir une bonne visibilité de ces projets de recherche, dans ce paysage de plus en plus dense, une valorisation des travaux de recherche en la matière sur le site internet du développement durable de Lille 1 va être entreprise. Pour cela un inventaire des projets de recherche, des instituts et laboratoires en lien avec l'environnement et le développement durable va être réalisé.